

2022/04/08

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2023 - Délibération n° 2023/04/08

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL.

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 mars 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno - DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine - PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine - LAROCHE Michel – POITOU Delphine - LAINE Joël – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – DEFEMME Catherine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : COTICHE Thierry - DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe - RIGAUD Régis – FINI Alain – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – MEYER Christian - SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – COUCAUD Thierry – GRENOUILLET Jean-Yves – PAMIES Jean-Michel – TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre.

Pouvoirs

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à Mme FAURE Josette ;
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
5. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques ;
6. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément ;
7. M. COUCAUD Thierry donne pouvoir à M. ROYERE Joel ;
8. M. GRENOUILLET Jean-Yves donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry ;
9. M. PAMIES Jean-Michel donne pouvoir à Mme SALADIN Christine ;
10. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS Franck ;
11. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle

Suppléances : M. Michel PICOURET remplace M. Patrick TROUSSET.

Secrétaire de séance : M. DERIEUX Nicolas

Vote réalisé après retrait de M. Le Président, conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT - Scrutin ordinaire.

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	41	52			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
52	-	-			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°202/04/ du Conseil communautaire en date du 04 avril 2023 approuvant le Compte de Gestion 2022 du budget principal dressé par M. Le Trésorier,

Mme La Vice-Présidente déléguée aux finances rappelle que le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur rendant compte des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice clôturé.

Dépenses de fonctionnement	6 467 843,33 €
Recettes de fonctionnement	6 265 843,54 €
Dépenses d'investissement	447 728,85 €
Recettes d'investissement	548 921,26 €

Après examen et débat, le Conseil communautaire :

→ Adopte le Compte Administratif 2022 du budget principal.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,
Martine LAPORTE.



Communauté de Communes
Le Président
Creuse Sud-Ouest